

Le Proviseur

Toulouse, le mardi 9 avril 2024

Scolarité
Affaire suivie par :
Marie-Luce BOUTAIB
Fonction : Assistante scolarité
Tél : 05 61 11 58 94
Mél : marie-luce.boutaib@lycee-ozanne.fr

9 Rue Merly, 31070 Toulouse cedex

**NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS DES CLASSES DE TERMINALES
INTERESSES PAR UNE BOURSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET / OU UNE DEMANDE DE LOGEMENT**

Votre enfant est susceptible de bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur et/ou une demande de logement pour l'année scolaire 2024-2025, il peut constituer **le dossier social étudiant (DSE)** du :

Du 1er mars au 31 mai 2024
messervices.etudiant.gouv.fr

Les attributions de logement se feront quant à elles en 2 phases successives :

- **Phase principale à partir du 7 mai jusqu'au 4 juillet 2024,**
- **Phase complémentaire commencera à partir du 9 juillet 2024**

C'est à votre enfant de se connecter sur le site ci-dessus et de préparer la saisie :

- Il note son adresse mail personnelle,
- Il choisit un mot de passe qu'il doit garder pour les années universitaires suivantes.

Il se munit de : • L'avis d'impôt sur les revenus 2023 de ses parents (revenus 2022).

Le guide de l'étudiant est sur l'ENT du lycée.

Le dossier social étudiant (DSE) permet de formuler jusqu'à 4 vœux, dans la même académie ou des académies différentes (1 vœu par formation).

Le service des Bourses reste à votre disposition pour tout renseignement.

Le Proviseur,
Pierre LAURENS
Proviseur Adjoint
